

GESTION INTEGRÉE DES EAUX DU FLEUVE LOGONE : **ACQUIS ET DÉFIS DU PROTOCOLE D'ACCORD DE MOUNDOU**

UICN

BRIDGE

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

Le fleuve Logone est un affluent majeur du lac Tchad. Plus qu'une frontière entre le Cameroun et le Tchad, c'est un vivier de ressources vitales : ses eaux irriguent les champs, soutiennent les élevages et rythment la pêche.

Indispensable pour la subsistance des communautés riveraines et la création de richesses, le fleuve Logone est pourtant une ressource de plus en plus fragile. Il a été profondément transformé par des phénomènes naturels tels que la sécheresse, les inondations et l'érosion. La croissance démographique, la construction des aménagements hydroagricoles, la résurgence de l'insécurité, ont complexifié son usage quotidien.

Hier : un accord visionnaire en son temps

Le **Protocole d'Accord Cameroun-Tchad concernant les Aménagements Hydrauliques sur le Logone** a été signé le 21 août 1970. Plus connu sous l'appellation «Protocole d'Accord de Moundou», il a marqué une étape importante dans la gestion concertée des eaux du fleuve Logone, car il visait à encadrer les aménagements hydrauliques, à réguler les prélèvements d'eau et à prévenir les tensions entre les deux pays autour de ce cours d'eau.

Dans un contexte où les besoins en eau des populations n'ont cessé de croître et où la variabilité climatique se faisait de plus en plus sentir, le Tchad et le Cameroun, pays partageant une vision commune pour développer la riziculture en tirant profit du fleuve Logone et de ses vallées à fortes potentialités, se sont dotés de ce cadre juridique afin d'encadrer le développement et la gestion des aménagements hydrauliques, ouvrant la voie à une culture de dialogue et de coopération transfrontalière et jetant les bases d'une gouvernance partagée des ressources en eau entre pays voisins.

Aujourd'hui : l'urgence de s'arrimer à un paysage en mutation

Plus de cinquante ans après sa signature, le Protocole d'Accord de Moundou présente un bilan contrasté. Si l'objectif n'a pas changé, le contexte n'est plus le même. Les effets conjugués du changement climatique, de la pression démographique, les divergences de points de vue sur les aménagements hydroagricoles, et des tensions croissantes autour de l'accès à l'eau soumettent à rude épreuve la stabilité entre les deux rives du Logone.

En dépit d'avancées significatives, une certaine suspicion s'est installée au fil des ans, entretenues par des lenteurs dans l'opérationnalisation de la Commission Mixte Tchad-Cameroun chargée de l'exécution du protocole d'accord :

- faible niveau d'information entre les différentes parties sur les prélèvements des ressources en eau et le barrage hydraulique de Maga,
- vulgarisation insuffisante du protocole d'accord,
- faible arrimage du protocole d'accord aux instruments régionaux comme la Charte de l'eau du Bassin du Lac Tchad.

L'objectif de promouvoir les aménagements hydrauliques et d'éviter les conflits d'usage liés à l'eau, dans une logique de dynamisation agricole et de développement partagé demeure partagé et pertinent.

Pour demain : préparer le pont de la révision

En 2021, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à travers le projet Building River Dialogue and Governance (BRIDGE), a lancé un processus exploratoire de sensibilisation et de concertation sur le Protocole de Moundou.

L'ambition de BRIDGE a été d'illustrer ce protocole d'accord comme un exemple réussi d'instrument de coopération autour d'une eau transfrontalière, avec au cœur des enjeux, la nécessité pour les différentes parties d'engager le processus de révision de cet instrument.

Dans cet objectif, un diagnostic a été réalisé ; des dialogues nationaux et régionaux ont permis de sensibiliser les acteurs clés dans la gestion du fleuve Logone et de renforcer leurs capacités renforcées sur les enjeux émergents sur le Logone, l'hydro-diplomatie, les instruments régionaux et mondiaux de gestion des eaux transfrontalières.

Le projet a permis de renforcer la compréhension collective sur la nécessité d'adapter le protocole aux réalités contemporaines du fleuve Logone, tout en ouvrant la voie à une gouvernance plus durable et plus équitable.

« S'il n'y avait pas cet accord, le clash entre le Tchad et le Cameroun allait prendre de l'envergure »

Représentant d'une ONG locale (Cameroun).

DIAGNOSTIC : UNE BASE FACTUELLE SOLIDE

Dès le lancement du projet BRIDGE, il était clair que toute action durable devait s'appuyer sur une compréhension fine du terrain. Pour cela, des enquêtes ont été menées auprès de 552 personnes, réparties entre le Cameroun et le Tchad, incluant pêcheurs individuels, groupements, commerçants et transformateurs.

Les enquêtes ont pu établir :

1. que les prélèvements des eaux du fleuve Logone pour la valorisation agricole (riziculture) constituent la principale pomme de discorde, faute d'informations partagées à toutes les parties prenantes
2. une dépendance quasi totale à la pêche : 95 % des familles riveraines tirent leurs revenus et leur alimentation du fleuve Logone
3. des pratiques préoccupantes telles que l'usage massif d'engins de pêche non conformes (sennes de plage, filets à petites mailles, éperviers), capture de poissons immatures et exploitation intensive des canaux de pêche (2 747 canaux recensés). Résultat : les stocks s'épuisent et le fleuve se transforme sous les yeux des communautés.

Ces constats ont été complétés par une étude diagnostic du protocole de Moundou, révélant que les acteurs ne connaissent pas toujours les dispositions contenues dans ce texte pour l'usage du Logone et que les pratiques locales s'en écartent régulièrement.

Les règles de création de zones protégées et de repos biologique sont mal appliquées ou ignorées, faute de sensibilisation et de suivi effectif.

Les enquêtes et des dialogues nationaux et régionaux ont permis de mesurer les conséquences écologiques et sociales :

- Les conflits d'usage et les interventions administratives ;
- Le bouleversement des écosystèmes : dégradation des habitats, raréfaction des espèces, prolifération de certaines plantes invasives ;
- Les pressions socio-économiques : insécurité alimentaire, perte de revenus pour les familles, tensions entre communautés riveraines.

Synthèse du diagnostic réalisé par le projet BRIDGE

Causes profondes des écarts dans la matérialisation du protocole de Moundou :

- connaissance limitée du protocole ;
- pression économique ;
- faible coordination transfrontalière.

Leviers d'action :

- renforcer la sensibilisation ;
- promouvoir des pratiques durables ;
- impliquer activement les autorités locales ;
- harmoniser les actions entre Cameroun et Tchad ;

« S'il (le Protocole de Moundou, ndlr.) n'existait pas, les différends autour des aménagements du Logone auraient déjà dégénéré en conflit ouvert ».

Jean-Pierre Bako, *préfet du Mayo-Danay (Cameroun)*

DU PARTAGE DE CONNAISSANCES À L'ACTION CONCERTÉE : L'IMPACT DES DIALOGUES NATIONAUX ET RÉGIONAUX

Les actions d'information et de sensibilisation engagées au cours de ces dialogues ont constitué l'un des piliers du projet BRIDGE, permettant de partager les résultats des études, de vulgariser les bonnes pratiques et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes.

Ces 4 dialogues nationaux et régionaux ont permis de former et sensibiliser de manière directe une centaine de participants. A travers ces activités, les ministères sectoriels, les organisations de la société civile, les partenaires techniques, les autorités administratives et religieuses, locales, etc. ont pu échanger, apprendre et s'engager dans des pratiques durables.

Les dialogues ont aussi permis d'aborder concrètement les difficultés rencontrées par les acteurs de terrain et les témoignages recueillis ont révélé la réalité quotidienne des communautés.

Ces témoignages ont été essentiels pour illustrer l'interaction entre pratiques locales et régulation administrative, et pour montrer la nécessité de renforcer la coordination avec les autorités. Ils ont permis aux participants de comprendre que la gestion durable du Logone ne peut réussir sans impliquer toutes les parties prenantes et clarifier les rôles et les responsabilités.

Principaux résultats des dialogues nationaux et régionaux

- Amélioration des connaissances des parties prenantes sur l'Accord de Moundou ;
- Prise de conscience par les parties du potentiel du Protocole dans la prévention des conflits transfrontaliers et de la nécessité de le réviser ;
- Signature d'un arrêté ministériel (Août 2023) portant création du Groupe de travail multisectoriel au Tchad pour la révision du protocole d'accord de Moundou
- Réalisation d'une étude diagnostique sur le niveau d'application du protocole et identification de ses principales limites.

Les dialogues ont donc combiné formation pratique et dialogue stratégique :

1. Le renforcement de la coopération et de l'hydrodiplomatie entre les acteurs ;
2. Une meilleure compréhension des dynamiques locales et adaptation des interventions pour accompagner efficacement les communautés.

Grâce à cette approche inclusive et participative, les dialogue ont permis de créer des cadres d'échange, de renforcer la confiance mutuelle et de préparer le terrain à une gouvernance durable et équitable du Logone. Ces actions ont posé des bases solides pour la révision stratégique et inclusive du protocole de Moundou, intégrant à la fois les enjeux environnementaux, sociaux et climatiques.

- L'engagement de toutes les parties prenantes dans les différents dialogues nationaux et régionaux
- L'élaboration d'une feuille de route des actions prioritaires pour la révision du protocole d'accord de Moundou

« Cet accord a sauvé bien des situations entre agriculteurs et pêcheurs des deux rives. Il faut le moderniser, pas l'abandonner ».

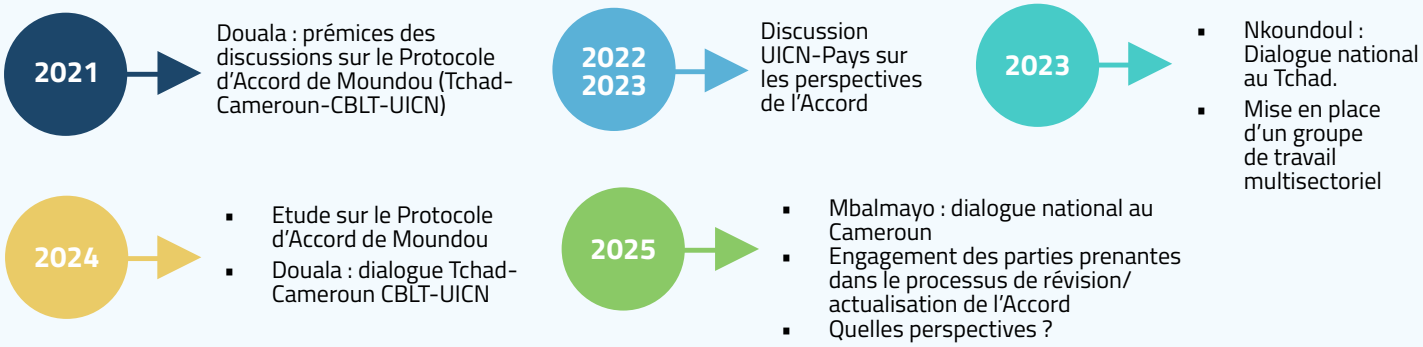
Aïssatou Garba, *Adjointe au maire de Yagoua (Cameroun)*



Effectif et profil des participants sensibilisés et formés dans le cadre des dialogues régionaux et nationaux entre 2021 et 2025 :

Evènement et lieu	Effectif des participants	Participants
Dialogue régional entre le Tchad et le Cameroun (2021, Douala) : Réflexion sur les mécanismes de renforcement des instruments de coopération transfrontière, pour la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le sous bassin du Logone.	50	Ont pris part à l'évènement les représentants : - Des organisations régionales (Commission du Bassin du Lac Tchad-CBLT, Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutique - CEBEVIRHA), etc.) - Convention des Nations Unies sur l'Eau - Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry) - Des communautés locales
Dialogue national au Tchad (2023) :	25	Les représentants : Ministères sectoriels en charge du Plan, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture et des affaires étrangères
Dialogue régional (Douala, 2024) : Atelier de réflexion sur le renforcement de la coopération transfrontalière entre le Cameroun et le Tchad dans la gestion intégrée du fleuve Logone.	20	Il s'agit ici, des représentants : - Des Universités - Commission du Bassin du Lac Tchad - Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry) - Ministères sectoriels en charge du Plan, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture et des affaires étrangères
Dialogue national au Cameroun (Mbankomo, 2025) : Sensibilisation et concertation en vue de la revue/actualisation du protocole d'Accord de Moundou signe en 1970 entre le Cameroun et le Tchad, concernant les aménagements hydrauliques sur le Logone.	25	Ce sont les représentants : Ministères sectoriels en charge du Plan, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture, des affaires foncières, de l'administration territoriale et des affaires étrangères

Historique des dialogues nationaux et régionaux menées depuis 2021



En 2022, les discussions n'ont pas fait l'objet d'une rencontre physique mais elles ont consisté principalement :

- Aux efforts concertés des acteurs pour retrouver le document original de l'Accord.
- A la poursuite des échanges sur les enjeux et le contexte historique de la signature de l'accord

BRIDGE : LEVIER POUR LE PLAIDOYER EN VUE DE LA RÉVISION DU PROTOCOLE DE MOUNDOU

À travers études, enquêtes de terrain et des dialogues participatifs, BRIDGE a facilité l'identification et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes : ministères sectoriels clés, exploitants des aménagements hydroagricoles, autorités locales et administratives, ainsi que le personnel des Organisations de la Société Civile.

Ces rencontres ont créé un véritable dispositif d'échange et de sensibilisation, où chacun a pu comprendre son rôle dans la préservation de la ressource.

Les résultats sont concrets :

- une prise de conscience accrue chez les utilisateurs et les gestionnaires de la ressource en eau, l'adoption progressive des recommandations ;
- une meilleure coordination entre acteurs ;
- une coopération locale et transfrontalière renforcée.

Ces actions ont posé les bases d'une révision stratégique et inclusive du protocole de Moundou, intégrant désormais les enjeux environnementaux, sociaux et climatiques.

> **« Cet accord est l'un des rares cadres bilatéraux qui aient permis de maintenir un dialogue continu entre nos administrations. Sans cela, les populations auraient déjà franchi la ligne de rupture. »**

Mahamat Abakar Youssouf,
Secrétaire général du Gouvernorat du Mayo-Kebbi Est (Tchad)

Tableau synthétique des résultats clés par catégorie d'acteurs

Catégories d'acteurs	Résultats majeurs du projet BRIDGE
1. Ministères sectoriels clés (Environnement, Eau, Agriculture, Pêche, etc.)	▪ Compréhension accrue des enjeux liés au Protocole de Moundou et de la gestion transfrontalière du Logone; ▪ Capacités techniques améliorées en hydrodiplomatie, négociation et gestion des conflits liés à l'eau; ▪ Meilleure compréhension de la nécessité de la révision de l'Accord de Moundou ▪ Capacités techniques améliorées sur l'importance du la préservation du débit écologique; ▪ Meilleure compréhension des applications de l'Accord par le Tchad et le Cameroun.
2. Sociétés et autres exploitants majeurs du Logone (SEMRY[1], VIVA Logone[2], PULSI[3], etc.)	▪ Capacités techniques améliorée sur la nécessité de la préservation du débit écologique; ▪ Dialogue renforcé avec les autorités et les communautés en aval; ▪ Engagement vers des pratiques de prélèvement plus responsables.
3. Autorités locales (Préfets, Sous-préfets, Maires, Chefs traditionnels)	▪ Capacités techniques renforcées dans la médiation des conflits liés à l'eau; ▪ Participation active aux dialogues nationaux et régionaux; ▪ Meilleure circulation de l'information vers les communautés.

[1] SEMRY : Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua
[2] VIVA Logone : Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements dans la Vallée du Logone
[3] PULSI : Le Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations

Pourquoi est-il nécessaire de réviser l'accord ?

Le Protocole de Moundou de 1970 est aujourd'hui obsolète, inéquitable et inadapté aux défis du XXIe siècle. Sa révision n'est pas une option, mais une urgence pour :

- Prévenir les conflits et renforcer la paix transfrontalière;
- Garantir une gestion durable, équitable et résiliente de la ressource en eau;
- S'adapter aux réalités climatiques, démographiques et économiques actuelles;
- Réguler les pratiques de pêche et la gestion des ressources halieutiques sur le fleuve;
- Honorer les engagements internationaux des deux pays et respecter le cadre régionaux et mondiaux de gestion des eaux transfrontalières.

Pourquoi est-il nécessaire d'arrimer le protocole d'Accord aux instruments régionaux (Charte de l'eau) et mondiaux (convention des nations unies sur l'eau) ?

Cette synergie est nécessaire compte tenu de l'obsolescence du protocole d'Accord de Moundou (plus de 50 ans après sa signature), qui présente des limites déjà surmontées dans les instruments régionaux et internationaux plus récents, c'est le cas notamment de :

- **l'utilisation équitable et raisonnable de la ressource en eau partagée**, en effet la Charte de l'Eau du bassin du Lac Tchad dispose que les prélèvements tiennent compte des débits environnementaux minimum, contrairement au Protocole de Moundou qui prévoit certes, des prélèvements plafonnés au gré des saisons, mais l'apparition de crises climatiques.
- **l'intégration systématique d'un mécanisme de gestion des conflits transfrontaliers** entre les Etats parties
- L**a prise en compte des droits et intérêts des communautés locales et riveraines**, principales bénéficiaires et dépendantes de la ressource.
- **Renforcement du caractère contraignant du texte**, notamment en ce qui concerne le fonctionnement régulier de la Commission Mixte (réunions biannuelles avec possibilité de sessions extraordinaires).

Quels sont les principaux secteurs/domaines à prendre en compte dans l'accord révisé ?

Les principaux secteurs dont l'accord révisé doit prêter attention sont :

- **La diplomatie** (renforcement la coopération bilatérale à travers la gestion intégrée du fleuve) ;
- **La préservation de l'Environnement et droit international de l'eau** (Prise en compte des variabilités hydrologiques et promotion d'une gestion durable) ;
- **L'inclusion des communautés locales et la Gestion des conflits** (Inclusion des populations riveraines et mise en place d'un mécanisme de résolution des conflits entre utilisateurs des ressources en eau partagée) ;
- **L'agriculture** (modernisation de l'agriculture).

Quel rôle devrait jouer « la Commission Mixte Cameroun-Tchad » chargée de l'application de l'accord ?

Conformément à l'article 2 du protocole, la Commission Mixte agit comme l'organe central et permanent, chargé de piloter, de financer et de concrétiser les grands projets de développement communs entre le Cameroun et le Tchad. Elle est chargée de :

- **Superviser les études** sur le régime hydraulique du Logone ;
- **Faciliter les échanges industriels et agricoles** ;
- **Faire le suivi des investissements,** en prenant en compte les dynamiques sur le fleuve

« Le Logone est une ressource vitale partagée. Le Protocole de Moundou nous rappelle que nous devons gérer ensemble, pas chacun de son côté. »

Djimet Djerakor, *Chef d'arrondissement de Bongor (Tchad)*



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

Forte de plus d'une décennie d'expérience dans la mise en œuvre du programme Building River Dialogues and Governance (BRIDGE) dans plus de vingt bassins fluviaux transfrontaliers à travers le monde, l'UICN a développé une approche de la diplomatie de l'eau fondée sur le renforcement des capacités de gouvernance de l'eau afin de parvenir à une gestion efficace de l'eau, à la sécurité et à la paix. BRIDGE vise à catalyser la gestion et le développement durables des ressources en eau, à garantir l'approvisionnement en eau et l'assainissement, à préserver la biodiversité et à renforcer la coopération transfrontalière.

Rendu à sa cinquième phase, le programme consolide les connaissances et l'expertise acquises lors des phases précédentes afin de mobiliser les principaux processus de négociation en cours, dans lesquels l'UICN joue un rôle de médiateur pour favoriser des accords transfrontaliers à différentes échelles et renforcer les institutions. L'UICN s'efforcera de maximiser l'impact de BRIDGE 5 en alignant les résultats de son programme sur une série de priorités stratégiques et en les reliant à des régions et bassins spécifiques. Cette approche vise à garantir des solutions adaptées aux différents besoins des sites BRIDGE. Ces efforts sont complétés par un ensemble d'interventions à l'échelle mondiale et régional en réponse à l'appel des Nations Unies à accélérer la mise en œuvre de l'ODD 6.5. BRIDGE fourni des solutions adaptées aux priorités géographiques spécifiques et de répondre à l'échelle mondiale au besoin urgent d'accélérer la coopération autour des eaux transfrontalières.

Contact | **Armel MEWOUTH, Point Focal Eau** | UICN - Programme Afrique Centrale et Occidentale
© Décembre 2025